

Réf: Dossier 265986

Avis de constitution

SOCIETE « ZIMOBIL » en abrégé « ABIDJAN, YOPOUGON ANANERAIE
NIANGON-ADJAME CITE SAKO II VILLA N°3 »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE NIANGON
ADJAME CITE SAKO II VILLA N°3, Lot 3, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 14/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ZIMOBIL » en abrégé « ABIDJAN,
YOPOUGON ANANERAIE NIANGON-ADJAME CITE SAKO II
VILLA N°3 »

Objet : ? VTC
? Transport de Voyageurs par Taxis en fonction
publique ou privée ;
? Location de Véhicules particulières avec un
Chauffeur ;
? Transport de marchandises et de Personnes ;
? Services de Livraison ;
? Prestations Diverses.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE NIANGON
ADJAME CITE SAKO II VILLA N°3, Lot 3, Ilot 1

Dirigeant(s) M SOMO BISSIE ANGE ULRICH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13017 du 30/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°85040/GTCA/RC/2023 du 30/11/2023

